



Association LES AMIS DE JACKY COVILLE

Association de Loi 1901
27 rue Saint-Sébastien, 06410 BIOT
Siret : 904 123 601

Tel : 0610814790

Mail : lesamisdejackycoville@gmail.com

Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 juin 2024 à 10h00,
en Salle des Association, chemin des Bâchettes à Biot

Nombre de membres présents : 55

Le quorum de 50% de membres à jour de leurs cotisations étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.



ORDRE DU JOUR

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- L'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire des nouveaux statuts, harmonisés avec les statuts types des associations reconnues d'utilité publique, validé par le Conseil d'Etat ;
- Validation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la demande de reconnaissance d'utilité publique de l'Association ;
- La délégation d'un administrateur de l'Association pour apporter directement des modifications non substantielles aux statuts qui pourraient être demandées par l'administration ou le Conseil d'Etat ;
- La validation des comptes de résultat et bilans relatifs aux trois derniers exercices
- La validation du budget prévisionnel de l'exercice en cours
- La validation des rapports d'activité des trois derniers exercices



Le 24 juin 2024 à Biot, les membres de l'association Les Amis de Jacky Coville sont réunis à La salle des association, chemin de Bâchettes à Biot en Assemblée générale extraordinaire sur convocation de la président datée du 10 juin 2024. Les documents suivants ont été joints à la convocation :

- Rapports moraux 2021, 2022, 2023
- Rapport financier 2021, 2022, 2023
- Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023
- Budget prévisionnel 2024

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par Madame Valérie Bénassy-Gaidoz, présidente de l'association.

Il est assisté d'un secrétaire de séance, M.Valentin Brothier, secrétaire de l'association.



La séance est ouverte à 10h00.

OUVERTURE

Valerie Bénassy-Gaidoz, Présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il indique en introduction que cette assemblée a pour but de valider la démarche vers le Statut d'Utilité Publique.

APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DES 3 DERNIÈRES ANNÉES

Présenté par Valérie Bénassy-Gaidoz.

Les 3 rapports d'activité sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER DES 3 DERNIÈRES ANNÉES

Présenté par Valérie Bénassy-Gaidoz.

Les 3 rapports financiers sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

VOTE SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL

Présenté par Valérie Bénassy-Gaidoz.

Le budget prévisionnel est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

La président évoque la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire un peu plus tard lors de laquelle auront lieu l'élection des nouveaux membres du bureau ainsi que celle du Conseil d'Administration.

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Membres sortants :

- ❖ Valérie Bénassy Gaidoz, présidente
- ❖ Jeanine Coville, vice-présidente
- ❖ Valentin Brother, secrétaire
- ❖ Gérard Ellena, trésorier

Nombre de postes à pourvoir pour le futur Bureau+Conseil d'Administration : 9

pour le bureau 3 membres :

- ❖ Président
- ❖ Secrétaire
- ❖ Trésorier

Postes à pourvoir pour le Conseil d'Administration : 6

QUESTIONS DIVERSES

Thème 1

Régine Deneux évoque le fait que les prétendants au CA devraient produire une profession de foi pour se porter candidats, sont évoqués également l'âge et la parité.

La présidente acquiesce répond qu'elle prendra en compte ces remarques dans la mesure où suffisamment de candidats se présenteraient

Thème 2

Valérie Bénassy-Gaidoz évoque le fait d'avoir à désigner un administrateur de l'Association pour apporter directement des modifications non substantielles aux statuts qui pourraient être demandées par l'administration ou le Conseil d'Etat, et se propose de tenir ce rôle en attendant d'avoir une autre proposition

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11:10h.

Le Président de séance

Valérie Bénassy-Gaidoz



Le Secrétaire de séance

Valentin Brothier

